

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 10 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élevaient à 2 % du total des fonds réunis dans l'année.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par des peintres de talent ou de renom.

L'association aide des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

AGENDA DES ACTIVITÉS 2020

Exposition-vente de tableaux haïtiens

Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie, du vendredi 13 au dimanche 22 mars 2020.

Vernissage le vendredi 13 mars à 18 h 30

Assemblée générale de l'association

Le mardi 7 avril 2020 à 20h30 salle Branvaux à Cessy.

Vente sur le marché à Gex

Septembre 2020, date non arrêtée.

Exposition-vente de tableaux haïtiens

Hall de l'école primaire Jeanne d'Arc, Gex du mardi 6 au vendredi 16 octobre 2020.

Ventes aux sorties des messes

sur la paroisse Saint Jean-Paul II. Les dates ne sont pas arrêtées.

Vente de Noël au CERN

lundi 30 novembre et mardi 1^{er} décembre 2020.

Marché de Noël à Divonne à l'office de tourisme

à la blanchisserie du mardi 8 au vendredi 11 décembre 2020.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES

Année 2017 : **33.790 €**

Année 2018 : **30.858 €**.

Versements année 2019 : **32.264 €**.

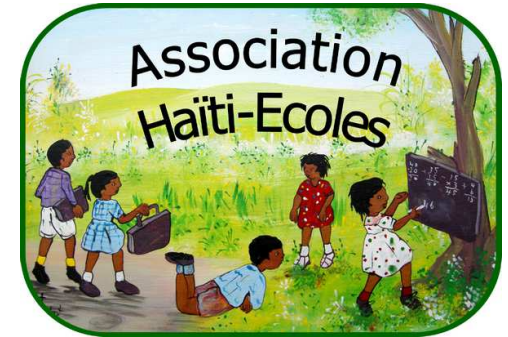
16.132 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes.

16.132 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.

La participation des parents à la scolarité varie de 3 à 7 € par an et par enfant, suivant les possibilités des familles.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Janvier 2020



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :

Madame Marie-Noëlle BATARD
(04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :

Madame Bernadette THONNART

Trésorier et Secrétaire :

Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :

Madame Rita JAILLANT

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Il y a 4 écoles à Verrettes et 4 écoles à La Chapelle. Environ 2200 enfants défavorisés sont scolarisés par 76 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis 2012 comprenant 3 classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales (niveau d'études correspondant à la fin de la 3^{ème} en France).

En septembre 2018, le secteur de Verrettes à Allaire a ouvert une classe de collège : 7^{ème} fondamentale (de 18 élèves).

NOS ACTIONS

Nous menons diverses actions durant l'année afin de réunir des fonds : ventes de tableaux, d'artisanat haïtien...

Nous recevons des dons de particuliers, d'associations.

NOUVELLES D'HAÏTI ET DES ÉCOLES

De septembre à novembre 2019 une crise économique, sociale et politique a sévi en Haïti

(peyi lok), conséquences : l'insécurité a grandi et les pauvres sont de plus en plus pauvres. Les familles ont des difficultés pour payer la scolarité de 3 à 7 € / enfant / an. Aussi les deux responsables des écoles Père Murat (Verrettes) et Père Toussaint (La Chapelle) se démènent pour assurer l'instruction des enfants les plus démunis, qui leur sont confiés par les familles.

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés des écoles paroissiales de Verrettes et de La Chapelle en Haïti. L'association assure une participation aux cantines des écoles.



Cantine à l'école de Haut Bassin

La rentrée scolaire 2019/2020
a eu lieu début septembre 2019
dans les écoles de montagnes

L'école St Guillaume à La Chapelle est devenue trop petite pour accueillir l'ensemble des élèves du primaire, avec 516 élèves. Le Père Toussaint recherche des donateurs pour construire de nouvelles salles de classe. Il a depuis plusieurs années déplacé 130 élèves dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité. Les effectifs du collège sont en augmentation, il lui faudrait libérer des salles.

L'association Haïti Écoles participe à hauteur de 33% du montant des salaires des enseignants et du personnel de service (cuisinières, gardiens, aides-maternelles...) et elle aide au maintien des cantines.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

- En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.

C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

- En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons, par chèque libellé au nom de l'association

« HAÏTI ÉCOLES » à notre adresse :

82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY

ou par virement

sur notre compte bancaire :

Association Haïti Écoles

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10278	07237	00061193940	45
Domiciliation Crédit Mutuel Gessien			